



Believe in *People*

Document politique du Groupe PPE

Cinq fondements de la Croissance



Groupe PPE
au Parlement européen



Document politique du Groupe PPE

Cinq fondements de la Croissance



Table des matières

Cinq fondements de la Croissance	5
1. Garantir une base pour la croissance: la stabilité	7
2. Accès des PME aux capitaux	9
3. Une réglementation intelligente pour un marché unique européen dynamique	13
4. Faire en sorte que les investissements parviennent au bénéficiaire	17
5. Renforcer l'industrie dans une Europe connectée	19



Cinq fondements de la Croissance

L'Europe reste le meilleur endroit où vivre dans ce monde en évolution. Nous voulons défendre notre économie sociale de marché à l'ère de la mondialisation et dans le contexte d'une évolution démographique inquiétante. Voilà pourquoi, nous devons améliorer notre compétitivité et explorer le potentiel de croissance de l'Europe. Nous souhaitons conserver une industrie compétitive produisant en Europe au lieu d'exporter l'emploi et la pollution (toujours plus importante) dans d'autres régions du monde.

Nous voulons que l'Europe soit à nouveau la figure de proue dans la recherche, l'innovation et l'éducation. Les États membres sont responsables de plusieurs domaines importants tels que les réformes structurelles, la flexibilité des marchés du travail et la compétitivité, dont le meilleur allié est un dialogue fonctionnel et véritable avec les partenaires sociaux. Il ne peut y avoir de stabilité durable sans justice sociale. Le bon fonctionnement de l'économie sociale de marché est le fondement de la création de nouveaux emplois.

Comme stipulé dans le traité de Lisbonne, l'Union œuvrera en faveur d'une «économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social». L'Europe a un rôle essentiel à jouer et de



nombreux aspects de sa contribution sont présentés dans l'étude sur le coût de la non-Europe. Au cours des cinq années de ce nouveau mandat et sur la base de ses «priorités» adoptées à Albufeira, le Groupe PPE mettra l'accent sur les cinq priorités mentionnées ci-après afin de stimuler une croissance durable et de promouvoir la création d'emplois, en particulier pour les jeunes Européens qui connaissent actuellement les taux de chômage les plus élevés:

- > **garantir une base pour la croissance: la stabilité;**
- > **accès des PME aux capitaux;**
- > **une réglementation intelligente pour un marché unique européen dynamique;**
- > **faire en sorte que les investissements parviennent au bénéficiaire;**
- > **renforcer l'industrie dans une Europe connectée.**



1. Garantir une base pour la croissance: **la stabilité**

Il n'y aura pas de croissance durable sans stabilité. Et il n'y aura pas de stabilité durable sans croissance. Les problèmes budgétaires d'un État membre touchent non seulement les citoyens de ce pays, mais aussi l'économie et l'emploi de l'Union tout entière. Les États membres et l'Union ont travaillé dur ces dernières années pour rétablir la confiance dans notre stabilité budgétaire et dans nos marchés financiers.

Nous avons résisté au plus fort de la tourmente et l'Europe renoue, lentement mais sûrement, avec une croissance durable. Toutefois, des risques demeurent et la crédibilité retrouvée ne doit pas être mise en péril. Les règles du pacte de stabilité et de croissance, du cadre de surveillance macroéconomique, du «Two Pack» et du «Six Pack» doivent être pleinement appliquées et respectées. Il ne peut pas y avoir de changement ou de concession fondés sur des motifs politiques.

C'est en assumant dès aujourd'hui nos responsabilités en respectant des budgets durables et en investissant intelligemment que nous pourrons éviter de faire peser de nouvelles dettes sur les futures générations. Les États membres doivent se conformer

aux recommandations précises, définies par pays dans le semestre européen, et mettre davantage l'accent sur les réformes structurelles et la compétitivité dans la coordination économique et budgétaire. L'accent sera mis en priorité sur l'application et le respect de l'accord d'union bancaire afin de veiller, sans tarder, à l'établissement d'un système crédible et solide.





2. Accès des PME aux **capitaux**

La croissance de nos entreprises est étroitement liée à la stabilité des marchés financiers: les problèmes de financement des PME et des jeunes entreprises ne seront résolus qu'une fois que les bilans des banques seront redressés et que l'union bancaire sera correctement mise en œuvre. Les résultats du scénario de crise de la BCE révèlent qu'il est impératif que les banques ayant besoin de capitaux supplémentaires suivent le plan qui leur est proposé. Notre Groupe n'a de cesse de faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux. L'Union des marchés de capitaux devrait soutenir la volonté affichée par les PME d'investir dans l'économie réelle, conformément à la stratégie Europe 2020.

La BEI joue un rôle essentiel pour faciliter l'accès des petites entreprises aux capitaux. L'augmentation du capital de la BEI de 2013 doit être utilisée pleinement. Il est nécessaire de mobiliser 20 milliards d'euros de capital versé supplémentaire pour les instruments de la BEI. Celle-ci peut intervenir et prendre le risque là où les banques traditionnelles laissent un vide. Elle devrait étendre ses garanties aux banques locales, qui jouent un

rôle essentiel dans le financement de l'économie réelle, en particulier dans les régions touchées par la crise économique. La BEI devrait aussi développer l'initiative de financement du commerce au niveau de l'Union européenne.

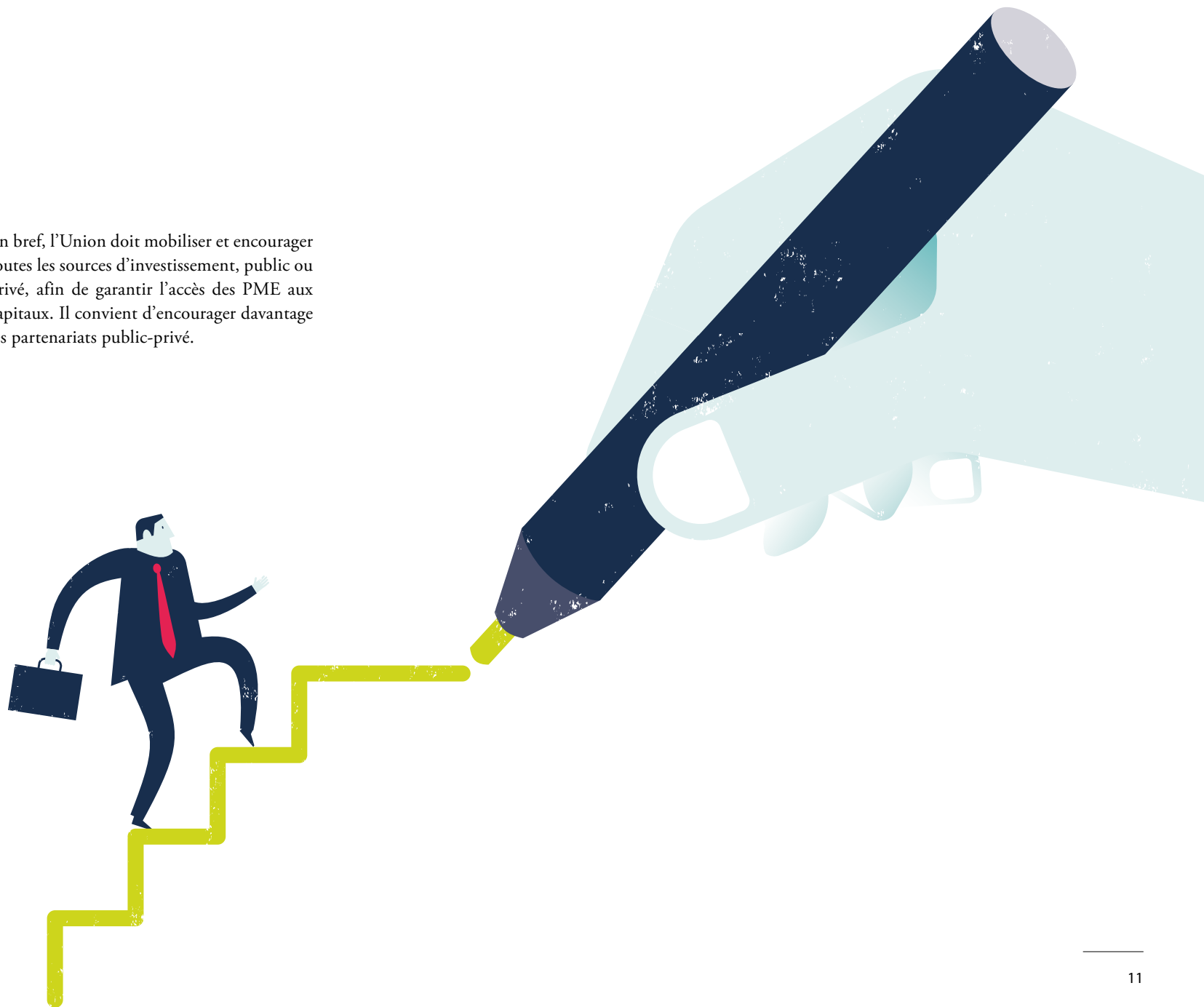
Les États membres devraient utiliser une partie de leurs Fonds structurels pour partager le risque de prêt de la BEI et fournir des garanties de prêt pour des actions dans les domaines des connaissances et des compétences ainsi que pour l'accès des PME au financement. Nous devons poursuivre les initiatives prises par le groupe BEI en faveur du financement innovant des PME, encourager les banques à fournir des ressources financières au moyen de prêts et de garanties et garantir l'offre de capital-risque à long terme sans nuire au secteur des services de crédit ordinaires et en accordant une attention particulière aux régions où les PME ne disposent que d'un accès limité aux capitaux.

De plus, il convient de développer des alternatives au financement par le secteur bancaire, car nous avons besoin d'instruments financiers modernes tels

que le capital-risque, le financement participatif et les emprunts obligataires pour le financement de projets. Les coopératives financières pour le financement des PME (coopératives de crédit) devraient également être envisagées comme des instruments de financement alternatifs. Les PME doivent bénéficier d'un meilleur accès aux procédures de passation de marchés et au financement aux niveaux de l'Union et des États membres.

Comme les prêts aux PME restent des instruments importants, les conditions-cadres devraient faciliter et non entraver ces prêts. L'accès des PME aux capitaux doit être l'une des priorités du paquet d'investissement de la Commission auquel notre Groupe apportera tout son soutien. Compte tenu du large soutien des gouvernements nationaux et de leurs attentes, des contributions de leur part démontreraient la crédibilité de cet effort commun.

En bref, l'Union doit mobiliser et encourager toutes les sources d'investissement, public ou privé, afin de garantir l'accès des PME aux capitaux. Il convient d'encourager davantage les partenariats public-privé.



3. Une réglementation **intelligente** pour un marché unique européen dynamique

L'Europe doit être très visible sur les grands enjeux, plus discrète sur les questions de moindre importance. Face au chômage et à la faiblesse de la croissance, nous devons surtout éviter toute réglementation pesante et réviser les règles existantes, c'est-à-dire déréglementer et re-réglementer le cadre législatif afin de favoriser l'emploi et l'investissement.

Nous demandons la réalisation d'analyses d'impact obligatoires afin de mesurer les charges administratives et les coûts liés aux nouvelles propositions, ainsi que l'instauration d'un test PME obligatoire. Le Groupe PPE propose également que des évaluations indépendantes soient réalisées afin de déterminer les conséquences de la législation européenne sur le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité. L'Europe a besoin de propositions systématiques pour endiguer la bureaucratie. Le travail d'organismes, tels que ceux qui existent déjà en Suède, en République tchèque, en Allemagne et au Royaume-Uni, peut servir d'exemple à l'Union européenne.

Comme demandé par notre Groupe, la nouvelle Commission européenne dispose d'un Vice-président chargé d'une meilleure

réglementation («better regulation»), et nous sommes convaincus que cette nouvelle structure saura tenir ses promesses. La nouvelle Commission européenne est invitée à garantir une réduction de 25 % des coûts liés à la bureaucratie sans réduire le niveau élevé de nos normes sociales, environnementales et de protection des consommateurs. Les règles existantes devraient être examinées de manière systématique afin d'évaluer leur valeur ajoutée et leur opportunité, dans le plein respect des clauses de caducité ou de révision. Nous devrions promouvoir un environnement réglementaire qui permette aux nouvelles et jeunes entreprises de lancer leurs activités avec une charge réglementaire et administrative réduite.

Dans le même temps, nous devons définir des règles efficaces permettant d'établir un marché commun générateur de croissance et d'emplois. Parachever la législation relative à la sécurité des produits de consommation et à la surveillance du marché est une étape clé à cet égard. Le secteur des services constitue en effet l'un des plus gros contributeurs au PIB de l'Union et est le plus gros employeur d'Europe. Début 2015, la nouvelle Commission européenne devrait définir les étapes visant à éliminer

les derniers obstacles à la réalisation d'un véritable marché unique de l'énergie. Il faut exploiter le potentiel de croissance et d'emploi de l'économie circulaire.

Il va cependant de soi que des règles plus intelligentes ne seront utiles que si elles sont entièrement appliquées et respectées. Des obstacles à la croissance et à la création d'emplois persistent et de nouvelles barrières sont érigées dans certains États membres, notamment en raison de la surréglementation («gold-plating»). Le programme Natura, qui menace d'entraver des projets d'investissement clés, illustre bien les problèmes découlant de l'application de la réglementation. La Commission européenne doit aborder ces problèmes en priorité. Alors seulement exploiterons-nous le plein potentiel de croissance et d'emploi du moteur Natura et alors seulement nos entreprises seront sur un pied d'égalité.

Quant aux nouveaux projets pour ce mandat, c'est surtout le marché unique numérique qui offre un potentiel de croissance et de création d'emplois. Les experts estiment que les gains d'efficacité pourraient atteindre 260 milliards d'euros par an. La fragmentation du marché dans l'Union européenne est un obstacle majeur au développement rapide de ce marché, tout comme le manque de confiance des consommateurs dans le commerce en ligne.

Nous devons donc garantir la mise en œuvre et le respect de la directive sur les droits des consommateurs, du règlement extrajudiciaire des litiges et du règlement en ligne des litiges. Il est essentiel que toutes les entreprises actives dans ce secteur soient sur un pied d'égalité et il y a lieu d'accorder une attention particulière au respect des règles de concurrence. La conclusion rapide du paquet sur le marché




unique des télécommunications mettra un terme au «roaming», permettra d'harmoniser davantage les attributions du spectre et instaurera un cadre juridique pour le principe de neutralité de l'internet. La révision de certaines parties de la réglementation sur les télécommunications, prévue pour 2016, nous permettra d'examiner dans quelle mesure les règles soutiennent l'investissement dans ce

domaine et renforcent le marché européen. L'amélioration des compétences numériques de nos concitoyens devrait être une priorité absolue. Nous devons adapter nos systèmes d'enseignement aux nouveaux enjeux du numérique.

La protection des données étant essentielle pour garantir la confiance dans le marché numérique, le Conseil doit conclure sa première lecture sur les règles communes de protection des données avant la fin de cette année. La Commission a été priée de proposer une législation relative à la protection des droits de propriété intellectuelle l'année prochaine et de formuler des propositions concernant son application. Dans une économie mondialisée, ces règles sont cruciales pour exploiter le plein potentiel du marché numérique. Il nous faut une stratégie européenne forte en matière de sécurité sur l'internet et de lutte contre les violations de la vie privée. Une analyse est requise pour développer le cadre législatif nécessaire portant sur des problématiques telles que l'internet des objets tout en respectant la vie privée en ligne.

Enfin, le potentiel de notre marché unique ne pourra être pleinement exploité et le chômage ne pourra réellement être résorbé que si la mobilité est renforcée sur le marché européen du travail.

4. Faire en sorte que les investissements **parviennent au bénéficiaire**



Le budget européen consacré aux politiques structurelles jusqu'en 2020 s'élève à plus de 350 milliards d'euros. C'est un outil essentiel pour l'investissement, la compétitivité et la solidarité ainsi que pour la réalisation des objectifs d'Europe 2020. Nous avons pour objectif de renforcer la masse critique des investissements et d'assurer un impact maximal aux Fonds structurels et d'investissement européens (ESI). Des accords de partenariat doivent garantir la convergence des budgets nationaux avec les fonds ESI. Des stratégies nationales doivent être élaborées au plus vite et soumises à examen afin d'inclure des dépenses ESI efficaces et d'être clairement orientées vers la croissance et l'emploi. Ces ressources financières doivent être mises au service de la croissance, tout en tenant dûment compte des recommandations par pays. Cependant nous ne pourrions promouvoir la croissance et la création d'emplois et aider ceux qui sont dans le besoin que si le financement arrive en temps voulu et s'il atteint réellement ses objectifs. Des programmes tels qu'Horizon et COSME jouent un rôle essentiel dans notre stratégie de croissance.

Davantage d'investissements ont été rendus possibles grâce à l'anticipation budgétaire pour les programmes européens clés générateurs de croissance et d'emplois.

Le Groupe PPE ne tolérera aucune réduction, aucun retard, ni aucune mauvaise gestion des programmes de croissance ou des priorités politiques, telles que le FSE, qui serait de nature à menacer les aspirations essentielles sur lesquelles le Parlement et le Conseil se sont accordés. Le Groupe PPE est résolu à trouver une solution au manque récurrent de crédits de paiement dans le budget de l'Union afin de veiller à ce que l'Union puisse respecter pleinement ses obligations juridiques. Notre Groupe trouve cyniques et intolérables l'attitude et la situation actuelles de certains gouvernements nationaux. En ce qui concerne l'initiative européenne en faveur de la jeunesse, nous sommes préoccupés par le fait que seuls quelques États membres ont commencé à utiliser les fonds et nous appelons à mettre tout en œuvre pour faciliter le processus de candidature. Cette initiative et la garantie européenne pour la jeunesse peuvent s'avérer extrêmement utiles pour faire sortir les jeunes de la précarité de l'emploi. La révision à mi-parcours du Cadre financier pluriannuel prévue pour 2016, ainsi que des budgets annuels devraient permettre de maintenir l'orientation vers l'innovation, l'investissement, l'emploi et la croissance, et d'explorer l'utilisation accrue des instruments d'investissement afin de renforcer l'effet de levier du budget de l'Union.

5. Renforcer l'industrie dans une **Europe connectée**

L'économie réelle étant la base des économies européennes, notre objectif doit être de renforcer notre compétitivité industrielle et de maintenir la production en Europe. L'Europe doit atteindre l'objectif consistant à faire en sorte que la part de l'industrie dans le PIB européen passe à 20 %. Nous devons mobiliser tous les moyens et toutes les ressources, notamment dans le domaine scientifique, en soutenant une politique solide en matière de recherche et en élaborant des formations et un enseignement de grande qualité, afin de maintenir la compétitivité des entreprises industrielles innovantes dans nos États membres –en particulier dans des

secteurs stratégiques tels que l'aéronautique, l'automobile ou l'industrie pharmaceutique et chimique. L'industrie et les services vont de pair dans une économie moderne innovante.

Notre Groupe fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que l'industrie européenne ne soit désavantagée par rapport à ses concurrents mondiaux: nous ne voulons pas que de nouvelles charges pèsent sur notre industrie dans l'environnement concurrentiel mondial. Nous devons trouver le juste équilibre entre l'indispensable réglementation environnementale et les conséquences pour nos industries européennes sur le plan des coûts et de la compétitivité. Grâce au développement fulgurant des nouvelles technologies, cet équilibre est aujourd'hui plus aisé que jamais à atteindre. En même temps, les technologies écologiques doivent devenir un secteur très important de l'industrie européenne.

Outre des prix de l'énergie abordables et compétitifs à l'échelle internationale pour nos consommateurs et nos entreprises, l'Europe doit jouir d'un marché intérieur bien connecté et fonctionnel dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications. Le paquet d'investissement de la Commission doit insuffler un nouvel élan à cet effet.



En plus du mécanisme pour l'interconnexion en Europe, il pourrait aider à attirer des investissements publics et privés pour une réalisation rapide des projets d'infrastructure urgents, en particulier le réseau transeuropéen des transports et 248 «projets d'intérêt commun» dans le domaine de l'énergie.

Les transports sont l'élément central du moteur de la croissance européenne. Les projets législatifs relatifs à l'aviation et au rail européens doivent permettre d'accomplir de réelles avancées et être adoptés rapidement. La réalisation du marché ferroviaire européen et de SESAR est un test pour déterminer si l'Europe est en mesure de maîtriser les défis en matière d'infrastructure.





Groupe PPE

au Parlement européen

Publié par:	Groupe PPE au Parlement européen Service Presse et Communications Équipe Publications
Éditeur:	Pedro López de Pablo
Responsable:	Greet Gysen
Coordinatrice:	Daniela Bührig
Révision:	Pascaline Raffegau
Adresse:	Parlement européen, 60 rue Wiertz, B-1047 - Bruxelles
Internet:	www.eppgroup.eu
Adresse électronique:	epp-publications@ep.europa.eu
Copyright:	Groupe PPE au Parlement européen